



L'ESSENTIEL 2023



DE NOUVELLES AVANCÉES AU SERVICE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'année 2023 a été encore une année très intense, marquée par des progrès significatifs de nos actions en faveur des personnes handicapées et de leurs familles.

L'ouverture du Village des enfants extraordinaires, à Saint-Maur-des-Fossés permet désormais de proposer des moments d'apprentissages et de jeux à plus de soixante enfants qui n'ont pas un plein accès à l'école et aux loisirs. La reconstruction tant attendue des foyers de vie de Condorcet s'est achevée, offrant à quatorze adultes, pour certains âgés et souhaitant vieillir jusqu'au bout dans leur Maison, un nouveau cadre de vie confortable, lumineux et chaleureux. L'ouverture de quatre places d'accueil de jour pour de jeunes autistes à Gourdon, dans le Lot, est venu compléter l'offre de la Maison et reconnaître sa capacité à accompagner des publics très divers. Les projets de construction de cinq nouvelles Maisons Perce-Neige dans les Ardennes (Floing), les Bouches-du-Rhône (Marseille), les Hauts-de-Seine (Nanterre), en Isère (Crémieu) et à Paris (XV^{ème}) ont tous connu des avancées significatives. Ces nouvelles Maisons ouvriront toutes en 2026 ou 2027. Nous devons pour les réaliser fournir un effort financier très important. Merci à vous tous qui nous apportez pour cela votre soutien déterminant.

Mais nous devons aller plus loin encore compte-tenu des besoins restants à couvrir et nous avons obtenu une nouvelle fois pour cela la confiance des autorités publiques pour de nouveaux projets innovants et parfois très techniques, qui témoignent de la reconnaissance du travail des équipes de la Fondation : une unité régionale pour les autistes en situation complexe et une plateforme de soutien aux aidants avec six places d'accueil temporaire rattachées à notre Maison de Brissac dans le Maine-et-Loire, spécialisée dans l'autisme, des projets de logements inclusifs dans la Drôme (Montélimar) et les Alpes-Maritimes (Antibes-Juan-les-Pins), une résidence-autonomie pour personnes handicapées vieillissantes, notamment les anciens salariés d'établissements d'aide par le travail, en Isère (Crémieu) et une équipe mobile de soutien aux personnes handicapées vieillissantes rattachée à notre Maison d'Avignon dans le Vaucluse. Nous avons également soutenu de nouveaux dispositifs de scolarisation des enfants porteurs de troubles de l'autisme (« Classes soleil ») en Sarthe, dans les Yvelines et dans les Hauts-de-Seine.

De nouveaux rapprochements ont eu lieu avec des associations souhaitant s'appuyer sur la Fondation Perce-Neige pour pérenniser leurs réalisations. C'est ainsi que nous

avons fusionné le 1er janvier 2023 avec l'association Une Clé pour demain, qui a souhaité nous confier la gestion de son unique établissement, un foyer d'accueil médicalisé accompagnant des adultes autistes à Cuges-les-Pins, et que nous avons intégré en décembre dernier l'association de Faugeras, en Corrèze, qui gère un foyer de vie et un foyer d'accueil médicalisé pour personnes handicapées âgées.

Il est important enfin de signaler le lancement en 2023 de l'École de formation voulue par Perce-Neige pour développer la professionnalisation et les qualifications de ses salariés, et ainsi mieux valoriser leur engagement. « Perce-Neige Formation » a débuté ses actions en fin d'année.

Ce travail pour développer, améliorer constamment et pérenniser des solutions d'accompagnement qui sont tellement attendues par les personnes concernées et leurs familles s'opère en conservant une grande vigilance quant à la qualité de la gestion de la Fondation : le rapport de la Cour des Comptes, que nous avons reçu en juillet 2023, a attesté que la Fondation était très bien gérée. Ce constat nous encourage à poursuivre nos efforts pour rechercher toujours l'excellence opérationnelle et financière, conformément à ce qu'attendent de nous les pouvoirs publics et les donateurs qui nous honorent de leur confiance mais aussi les résidents et leurs familles à qui nous devons un service optimal.

2023 fut aussi une année festive, marquée entre autres événements notables par la célébration des vingt ans de la Maison de Saumur (Maine-et-Loire) mais aussi par ce grand moment de cohésion et d'échanges que fut notre colloque consacré à « l'accompagnement invisible » en hommage aux familles et aux salariés qui rendent chaque jour extraordinaire la vie quotidienne des personnes accompagnées. La présence à nos côtés de William Mathelin-Moreaux, talentueux skipper devenu « fournisseur officiel de bonheur des Maisons Perce-Neige », qui suivent tous ses exploits, nous apporte régulièrement un supplément de motivation et d'énergie.

Comme vous pouvez le constater, pour relever le défi du manque de places d'accueil et d'accompagnement, nous continuons sans relâche à multiplier et diversifier nos actions, afin de faire grandir l'œuvre initiée par mon grand-père Lino Ventura en 1966.

Pour conclure, je souhaite adresser mes plus sincères remerciements à l'ensemble de nos partenaires institutionnels, donateurs, bienfaiteurs et bénévoles pour leur solidarité et leur générosité à l'égard de notre Fondation et des personnes que nous accueillons et accompagnons au quotidien. Je tiens également à saluer l'engagement de nos équipes qui se mobilisent 365 jours par an pour le bien-être et l'épanouissement des résidents dans toutes les Maisons Perce-Neige.

Christophe Lasserre-Ventura
Président FONDATION PERCE-NEIGE

MISSIONS SOCIALES : CHIFFRES-CLÉS (fin 2023)



► **50** Maisons PERCE-NEIGE

► **5** nouvelles Maisons en construction

► **+20** projets en cours pour améliorer, compléter l'offre existante



► **1 350** personnes en situation de handicap accueillies



► Accompagnées par **1 650** professionnels



COMMENTAIRES DU TRÉSORIER DE LA FONDATION, JEAN-LOUIS AUQUE

Cette année 2023, dans un contexte de forte inflation impactant notre économie, confirme toujours la confiance des donateurs, testateurs, partenaires d'une part et des financeurs publics d'autre part à l'endroit de la Fondation Perce-Neige et de ses missions sociales en faveur des personnes en situation de handicap.

Forte de cette confiance, la Fondation a poursuivi son action de développement selon le modèle socio-économique qui est le sien, de gestionnaire de « Maisons Perce-Neige » d'une part et de porteur de projets immobiliers pour créer de nouvelles places d'accueil d'autre part.

Si les financements publics assurent l'essentiel des budgets de fonctionnement des « Maisons », le soutien complémentaire fidèle de la générosité du public est nécessaire car il permet à la Fondation de compléter ces financements afin d'adapter les conditions de cet accompagnement au plus près des besoins des résidents, afin de leur offrir un supplément de qualité de vie et de bonheur, jusqu'au bout de la vie, comme l'avait voulu le fondateur de Perce-Neige. Cet abondement financièrement significatif représente plus de 5 % des budgets de fonctionnement des Maisons.

La Fondation intervient également comme porteur de projets immobiliers, comme en témoigne son plan d'investissements ambitieux, pour construire de nouvelles Maisons et adapter constamment celles qui fonctionnent aux besoins de leurs résidents. Pour financer ces projets, l'apport de la générosité du public est capital car il représente dans la plupart des opérations la totalité du financement nécessaire.

Cette action d'investissement s'amplifie sur les 5 années 2021-2025 du plan stratégique adopté par le

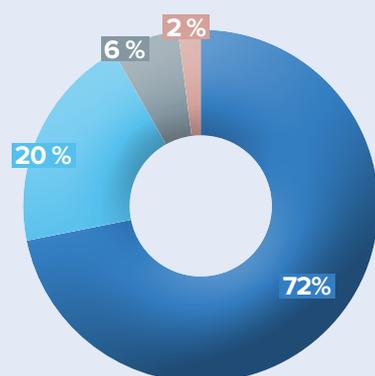
Conseil d'administration de la Fondation et actualisé en avril 2024. L'objectif défini par ce plan est de renforcer la capacité de Perce-Neige à répondre aux besoins des personnes handicapées et de leurs familles. Il prévoit de financer et réaliser plus d'une vingtaine de projets sur la période 2021-2028. 14 projets restent encore à financer pour partie au titre des investissements 2025 à 2028, ce qui rend le soutien du public ô combien indispensable.

Ce plan porte également sur le soutien à des projets nouveaux (classes soleil, recherche, centre ludo-éducatif adapté) et sur d'autres dimensions de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, avec des projets de logements inclusifs (Hauts-de-Seine, Vendée...), de services d'aide à domicile, de maisons de vacances et de formation des accompagnants.

Pour mener tous ces projets et gérer au quotidien ses multiples activités, la Fondation s'attache à une gestion maîtrisée des dépenses de fonctionnement (le ratio des frais de fonctionnement et de recherche de fonds ressort à 4,2 % du total des ressources issues de la générosité du public). Elle s'attache aussi à pérenniser le modèle économique de ses actions pour le futur. Dans cet objectif, le Conseil d'administration de la Fondation dote chaque année la réserve pour projets d'investissements et la réserve de fonctionnement des Maisons, garantissant la détermination et la capacité de Perce-Neige à consolider et à amplifier ses actions en faveur des personnes en situation de handicap sur le long terme.

Merci pour votre soutien fidèle, attentif, si important et nécessaire.

LES RESSOURCES GLOBALES : TOTAL DE 137,5 M€ (Répartition par origine)



- **SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS**
- **PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC**
- **PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC**
- **AUTRES PRODUITS (REPRISES PROVISIONS, FONDS DÉDIÉS)**

- ▶ Les ressources proviennent principalement de financements publics (Conseils départementaux et État) soit **98,8 M€**.
- ▶ Les ressources de la générosité du public pour **27,5 M€** résultent du soutien fidèle des donateurs et testateurs.
- ▶ Les autres produits non liés à la générosité du public correspondent aux contributions des résidents et aux produits de la gestion propre.

LES EMPLOIS FINANÇÉS PAR LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN 2023

MISSIONS SOCIALES : 6,9 M€

- ▶ Améliorer l'accompagnement des personnes accueillies dans les Maisons : **4,4 M€**. La générosité du public permet d'abonder les frais de fonctionnement des Maisons en complément des financements publics.
- ▶ Sensibiliser le grand public et soutenir des projets de recherche et innovants : **1 M€**. La contribution la plus importante de cette année est le financement lié à l'ouverture du village des Enfants Extraordinaires. Le soutien des Classes Soleil pour enfants autistes s'est poursuivi.

INVESTISSEMENTS DANS LES MAISONS PERCE-NEIGE : 17,9 M€

L'excédent disponible de la générosité du public est employé pour financer les projets immobiliers (création/rénovation/extension) des Maisons Perce-Neige qui accueillent les personnes en situation de handicap. Ces investissements sont décaissés selon un plan pluriannuel. Au titre de l'exercice 2023, l'excédent a été décaissé à hauteur de **12,7 M€** pour les projets réalisés ou en cours et reporté pour **5,2 M€** sur les exercices ultérieurs (cf. politique pluriannuelle d'investissements et de financement des projets).

FRAIS DE FONCTIONNEMENT : 1,1 M€

Ils recouvrent le fonctionnement général de la Fondation (frais de siège non pris en charge dans les missions sociales, communication générale, charges exceptionnelles diverses). Tout en contribuant à assurer le développement de la Fondation et de ses activités, le niveau des dépenses autour de **1,3 %** du budget global démontre une maîtrise de ces charges à laquelle le Conseil d'Administration est particulièrement attentif.

FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS : 2 M€

Ils sont composés aux 2/3 des frais d'appel à la générosité du public et pour 1/3, depuis la réforme de 2020, des frais directs de gestion des dossiers de libéralités qui étaient auparavant déduits directement des produits (taxes, charges locatives, honoraires...). Le ratio des frais de recherche de fonds (**2 M€**) par rapport aux ressources collectées auprès du public en 2022 (**27,5 M€**) s'établit à **7,1 %**.

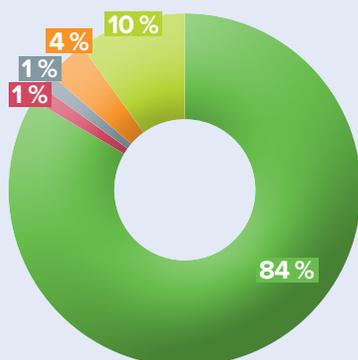
LES PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS : 0,3 M€

Pour cette année, il s'agit de reports en fonds dédiés pour **0,3 M€**.

LE BILAN SIMPLIFIÉ AU 31/12/2023 (EN M€)

ACTIF	2023	2022	
Actif immobilisé	222,8	170,3	<i>L'actif immobilisé correspond principalement au patrimoine de la Fondation constitué de l'ensemble des biens immobiliers et mobiliers des Maisons Perce-Neige (constructions, matériels, équipements) nécessaires pour l'accueil et l'accompagnement des résidents.</i>
Actif réalisable et disponible	170,2	197,3	<i>L'actif réalisable et disponible est constitué des fonds disponibles pour assurer le financement courant des Maisons, la poursuite des missions sociales, du fonctionnement et des projets de la Fondation dotés dans les réserves.</i>
TOTAL GÉNÉRAL	393,0	367,6	
PASSIF			
Fonds propres	275,4	261,1	Les Fonds propres ressortent à 275,4 M€ qui se décomposent en :
Dotations initiale et complémentaire	27,5	26,9	- Dotation initiale de la Fondation qui est revalorisée chaque année et est inconsumptible
Réserves pour projet de l'entité	79,1	65,2	- Réserves pour projet de l'entité (dont 66,6 M€ cumulés sur les exercices) affectées au financement des projets d'investissement en cours
Réserves prudentielles de fonctionnement	38,9	38,5	- Réserves prudentielles dotées par le Conseil d'administration afin de garantir la pérennité du fonctionnement des Maisons et du Siège pour 5 années
Réserves investies dans l'actif immobilisé	115,9	110,8	- Réserves correspondant aux investissements réalisés inscrits à l'actif en contrepartie
Réserves autres	0,3	2,1	- Autres réserves diverses
Report à nouveau et excédent	3,7	7,5	- Report à nouveau déficitaire des Établissements sous gestion contrôlée et excédent net de 13,6 M€
Subventions et provisions réglementées	9,9	10,1	
Fonds reportés et dédiés	59,5	58,4	
Provisions pour risques et charges	11,8	10,9	
Dettes	46,3	37,1	
TOTAL GÉNÉRAL	393,0	367,6	

L'UTILISATION DE CES RESSOURCES : 137,5 M€ (Répartition par destination)



- MISSIONS SOCIALES
- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS
- FRAIS DE FONCTIONNEMENT
- AUTRES CHARGES (DOTATIONS PROVISIONS, FRAIS DÉDIÉS)
- EXCÉDENT DE L'EXERCICE

- ▶ **Plus de 84 %** des ressources sont affectées aux missions sociales réalisées dans l'année.
- ▶ Les autres charges pour un total de **6%**, concernent les frais de fonctionnement, les frais de recherche de fonds, les provisions et engagements sur fonds dédiés.
- ▶ L'excédent de **10 %** (à l'exclusion des résultats des établissements sous gestion contrôlée) est affecté aux projets d'investissement futurs et aux réserves de la Fondation.

SOIT POUR 100 € PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ :



LE PLAN D'INVESTISSEMENTS DE LA FONDATION : LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC AU SERVICE D'UN PLAN STRATÉGIQUE AMBITIEUX

Ce sont les ressources de la générosité du public qui permettent à la Fondation de financer ses projets immobiliers pour créer de nouvelles Maisons et réaliser au sein des Maisons existantes des extensions ou des rénovations pour améliorer la qualité d'accompagnement des résidents.

La réalisation des projets s'étale sur plusieurs années (5 à 7 ans) compte-tenu des délais d'élaboration des projets, de leur autorisation par les Autorités de tarification et de la durée des travaux et fait l'objet d'un plan prévisionnel mis à jour chaque année.

Dès l'identification d'un projet, la trésorerie disponible de la générosité publique est affectée, (dans un compte de « réserve pour projets ») par décision du Conseil

d'administration de la Fondation, au fur et à mesure des exercices à son financement en garantie de sa réalisation à moyen terme.

Les projets 2021-2025 sont inscrits dans un plan stratégique actualisé par le Conseil d'administration en avril 2024 qui est ambitieux et marque un nouveau développement par rapport aux périodes antérieures.

Sur cette période pluriannuelle, les projets dotés en cours de réalisation se totalisent à 29 pour un montant cumulé prévisionnel d'investissement de 162 M€.

Le financement de ces projets dont la réalisation va s'étaler sur la durée du plan est assuré pour moitié par la générosité publique des exercices passés et dépend pour le solde de la générosité publique des exercices à venir, le besoin de financement s'élève à 63 M€ : ce sont les futures Maisons de Floing, Marseille, Nanterre, Paris 15^{ème}.

En complément, des projets sont encore non dotés et représentent un investissement d'un montant cumulé prévisionnel de 81 M€ : ce sont les projets de Crémieu, Brissac, Montélimar, et les projets d'habitats inclusifs, les reconstructions/restructurations des Maisons de Truyes, Castelnaud-le-Lez et La Gaude.

Tous ces projets représentent la création de 301 nouvelles places d'accueil à horizon 2025-2028. Pour ces projets d'importance significative, la générosité publique à venir reste plus que jamais nécessaire.

2011-2020



PLAN 2021-2028



TRANSPARENCE ET CONTRÔLE

COMITÉ DE LA CHARTE

En tant qu'adhérent depuis 1996, Perce-Neige se soumet chaque année au contrôle du Comité de la Charte par rapport aux règles de transparence et de déontologie définies. La Fondation a eu son agrément renouvelé en 2024, pour une période de 3 ans.

COUR DES COMPTES

En tant qu'organisme faisant appel à la générosité, Perce-Neige relève du contrôle de la Cour des Comptes. Le rapport public du dernier contrôle est disponible sur le site internet de la Cour. Le rapport qui porte sur les années 2018 à 2021 s'est conclu par un avis de conformité sans réserves.

COMPTES ANNUELS

Conformément aux obligations légales, les comptes annuels 2023 ont été contrôlés et certifiés par un commissaire aux comptes (Cabinet JEGARD CREATIS). Ils ont été approuvés par le Conseil d'Administration de la Fondation Perce-Neige du 11/06/2024. Ils sont transmis aux autorités de tutelle (Ministères et Préfecture) et publiés sur le site du Journal Officiel.



Les informations de ce document sont issues des rapports moral et financier de l'année 2023 et sont disponibles sur notre site internet www.perce-neige.org. Les comptes annuels peuvent être transmis sur simple demande écrite par courrier ou par courriel sur notre site internet.

2023 ACTUS ET PROJETS



► DES ÉTABLISSEMENTS QUI NOUS REJOIGNENT

La Fondation souhaite la bienvenue aux résidents et salariés qui nous rejoignent en 2023 en tant que Maisons Perce-Neige à part entière.

Il s'agit de la Maison Perce-Neige de Faugeras située en Corrèze où résident 56 personnes en situation de handicap accompagnées par 78 salariés. Composée de deux entités, un établissement d'accueil non médicalisé et un établissement d'accueil médicalisé, cette nouvelle Maison accompagne des résidents de tous les âges. Elle développe notamment un projet spécifique pour les personnes handicapées vieillissantes pleinement conforme à l'objectif de la Fondation d'accompagner ses résidents « jusqu'au bout de leur vie ».

Bienvenue également à la Maison Perce-Neige de Cuges-les-Pins (Bouches-du-Rhône) qui accueille 35 personnes adultes avec des troubles du spectre de l'autisme (TSA) suivies par une équipe pluridisciplinaire de 50 salariés.

► SOUTIENS DE LA FONDATION

Appel à projets

Depuis 3 ans, le Comité Scientifique de la Fondation Perce-Neige réalise des appels à projets pour le financement de projets de recherche appliquée, scientifique ou médicale à destination des personnes en situation de handicap. Cette année, la thématique portait sur « la prise en compte de la douleur chez la personne porteuse de handicap sous différents angles ».

Classe Soleil

Depuis 2016, la Fondation Perce-Neige poursuit et développe son soutien à la scolarisation des enfants avec TSA (troubles du spectre de l'autisme) et s'engage de façon durable auprès d'établissements scolaires qui souhaitent créer des classes adaptées pour ces enfants (primaire et collège) dans un milieu scolaire ordinaire.

La Classe Soleil de l'École Walt (Hauts-de-Seine) rejoint ainsi en 2023 les 5 autres classes expérimentales soutenues par la Fondation. Les enfants y bénéficient d'un enseignement adapté et personnalisé dispensé par des professionnels formés à l'autisme dans une classe qui leur est dédiée au sein d'une école ordinaire.

► CRÉATION DE NOUVELLES MAISONS PERCE-NEIGE ET SERVICES

La Fondation poursuit actuellement son action pour créer de nouveaux établissements et de nouvelles places pour l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Dans ce cadre, la Maison Perce-Neige de Gourdon, dans le Lot, a ouvert 4 places médicalisées en accueil de jour pour des personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA), la Maison de La Gaude a créé 6 places en accueil de jour pour des personnes porteuses d'un handicap mental et celle de Truyes a également ouvert 4 places en accueil de jour pour de jeunes adultes en situation de polyhandicap.

Plusieurs projets sont actuellement en cours et devraient voir le jour en 2025-2027 :

• **Floing (Ardennes) :** EANM de 41 places, dont 6 en accueil de jour, pour des adultes présentant une déficience intellectuelle et éventuellement d'autres handicaps associés.

• **Marseille (Bouches-du-Rhône) :** EANM de 32 places, dont 6 en accueil de jour, pour des adultes présentant des troubles du spectre de l'autisme.

• **Nanterre (Hauts-de-Seine) :** EAM et MAS avec au total 26 places en accueil permanent, 11 places en accueil de jour et 2 places en accueil temporaire pour des adultes présentant des troubles du spectre de l'autisme ou un handicap psychique.

• **Crémieu (Isère) :** EAM de 45 places, dont 5 en accueil temporaire, destiné à accueillir des adultes autistes présentant une déficience intellectuelle.

• **Paris 15^{ème} :** MAS et IME avec au total 18 places pour accueillir et accompagner des enfants et adultes présentant des troubles du spectre de l'autisme.

• **Bois-Colombes (Hauts-de-Seine) :** dispositif d'habitat inclusif accompagné de 13 logements pour personnes présentant une déficience intellectuelle, un handicap psychique ou des troubles du spectre de l'autisme.

• **Chauché et Givrand (Vendée) :** création de deux ensembles de 5 logements inclusifs accompagnés, non loin des Maisons existantes.

• **Crémieu (Isère) :** résidence-autonomie constituée de 25 studios pour personnes handicapées vieillissantes autonomes (PHV) dont la majorité seront concernées par un handicap psychique.

• **Montélimar (Drôme) :** habitat inclusif pour 11 personnes handicapées vieillissantes qui ont la capacité de vivre de façon autonome dans des logements de type T2.

• **Boussay (Loire-Atlantique) :** habitat inclusif de 12 places pour des personnes retraitées d'ESAT ou travailleurs d'ESAT âgés de plus de 45 ans préparant une cessation d'activité.

• **Juan-les-Pins (Alpes-Maritimes) :** habitat inclusif pour 10 personnes en situation de handicap mental. L'hébergement sera constitué de studios et appartements de type T2 et T3.

• **Mareil-sur-Mauldre (Yvelines) :** habitat inclusif pour 12 personnes en situation de handicap en capacité de vivre en autonomie qui seront logées dans des appartements de type T1 et T2.

• **Une plateforme d'accueil et d'accompagnement temporaire** au sein de la Maison Perce-Neige de Brissac (Maine-et-Loire) avec des solutions en établissement et à domicile. Les services proposés seront constitués de places d'accueil temporaires médicalisées, d'actions de soutien aux personnes vivant à domicile, d'interventions d'une équipe ressources TSA.

• **Une URTSA (Brissac),** portée par la Fondation Perce-Neige en partenariat avec le CESAME (Centre de Santé Mentale Angevin) et proposant 6 places. Les personnes accueillies et accompagnées relèveront de situations dites très complexes ayant jusqu'ici mis en échec toute stratégie médicale ou éducative. Il s'agira de personnes de plus de 16 ans présentant des troubles sévères du spectre de l'autisme, le plus souvent associés à des comorbidités relevant d'autres troubles du neurodéveloppement. L'URTSA assurera également une fonction ressource pour le territoire.

EANM : Établissement d'accueil non médicalisé - Foyer de vie

EAM : Établissement d'accueil médicalisé

IME : Institut médico-éducatif

MAS : Maison d'accueil spécialisée

SAVS : Service d'accompagnement à la vie sociale

TSA : Troubles du spectre de l'autisme

URTSA : Unité Résidentielle pour adultes autistes en situation très complexe

2023 ACTUS ET PROJETS



**PERCE
NEIGE**
FONDATION

► RÉNOVATION ET EXTENSION DE PLUSIEURS MAISONS PERCE-NEIGE

À la Maison Perce-Neige de Condorcet dans la Drôme, les foyers de la Bonne Terre et du Moulin de la Dame, ont été remplacés par un tout nouveau foyer fin 2023 pour la plus grande joie de leurs 12 habitants, qui vont être rejoints par deux autres, portant les possibilités d'accueil à 14 personnes. Des travaux de rénovation et d'agrandissement se sont poursuivis à la Maison de la Chapelle-sur-Erdre, en Loire-Atlantique et ont débuté en fin d'année à la Maison de Colombes, dont les résidents ont temporairement déménagé dans une Maison provisoire non loin de la leur.

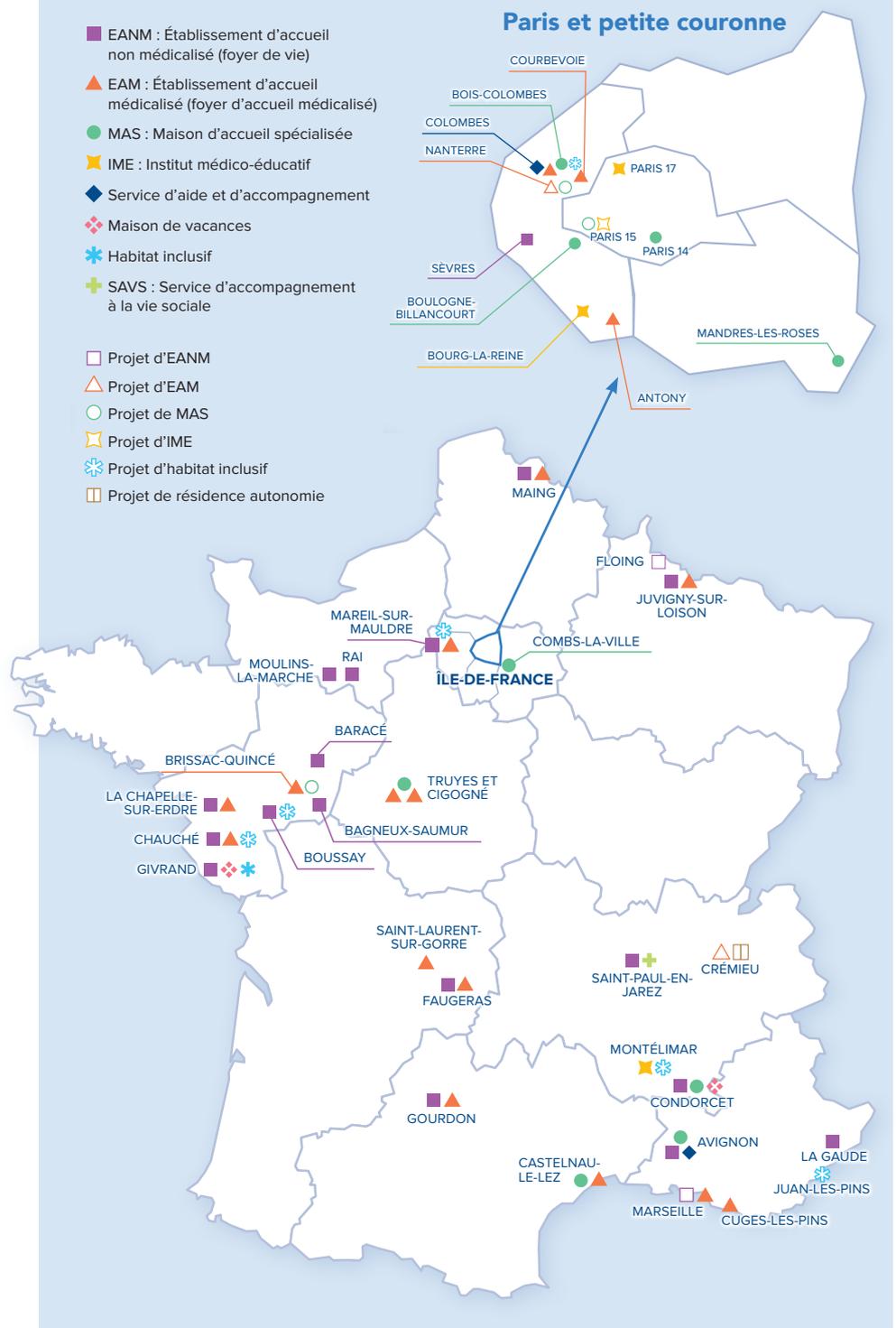
Les travaux continuent dans la Maison de Courbevoie (Hauts-de-Seine) avec d'importants changements dont l'ajout de deux bâtiments de 4 niveaux afin d'améliorer le cadre de vie des résidents. La livraison de la première aile a eu lieu en juin 2024.

► DE NOUVEAUX DOMAINES D'ACTIVITÉS POUR PERCE-NEIGE

PERCE-NEIGE FORMATION

À la fin de l'année 2023, la Fondation Perce-Neige a donné naissance à l'association EPNPH : l'École Perce-Neige des Professionnels du Handicap. Cette association dont la dénomination pour le public est « PERCE-NEIGE FORMATION », a vocation à se mettre au service du développement et de la fidélisation des 1650 salariés de la Fondation, dès le début 2024. PERCE-NEIGE FORMATION a pour feuille de route de développer des formations pour les professionnels du secteur du handicap dans toute la France. Les salariés de la Fondation pourront eux aussi donner des formations au sein de PERCE-NEIGE FORMATION, que ce soit pour la Fondation ou pour d'autres acteurs du handicap. En Île-de-France, courant 2025-2026, un centre de formation pour apprentis (Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social) sera créé pour transmettre la culture de la Fondation aux plus jeunes recrues.

Les Maisons PERCE-NEIGE et services (Septembre 2024)



PN49 L'Essentiel - Crédit photos : Perce-Neige, Serge Arnal, Christophe Hargoues, Istock

